



14 novembre 2017

---

**Circulaire\* n °7****Objet : Jours fériés officiels à l'Office des Nations Unies à Genève en 2018**

1. Conformément à la résolution 52/214 A et à la décision 52/468 de l'Assemblée générale, les jours fériés officiels à l'Office des Nations Unies à Genève en 2018 seront les suivants :

Le 1 <sup>er</sup> janvier	Nouvel An	lundi
Le 30 mars	Vendredi saint	vendredi
Le 2 avril	Lundi de Pâques	lundi
Le 21 mai	Lundi de Pentecôte	lundi
Le 15 juin	Eïd al-Fitr	vendredi
Le 1 <sup>er</sup> août	Fête nationale suisse	mercredi
Le 21 août	Eïd al-Adha	mardi
Le 6 septembre	Jeûne genevois	jeudi
Le 25 décembre	Noël	mardi

2. Dans sa résolution 69/250, l'Assemblée générale a reconnu l'importance d'un certain nombre d'autres jours fériés. En conséquence, afin de respecter la diversité du personnel des Nations Unies, les fonctionnaires ont la possibilité d'observer un jour férié de leur choix, qui doit être choisi dans la liste ci-dessous :

8 janvier	Noël orthodoxe	lundi
30 avril	Jour de Vesak	lundi
10 mai	Jour de l'Ascension	jeudi
17 septembre	Jeûne fédéral	lundi
19 septembre	Yom Kippour	mercredi
7 novembre	Diwali	mercredi
23 novembre	Gurpurab	vendredi

\* Expiration de la présente circulaire : 31 décembre 2018.

3. Pour des raisons techniques et de planification, les membres du personnel doivent informer leurs superviseurs, avant le 31 janvier 2018, des vacances flottantes qu'ils souhaitent observer. Les gestionnaires doivent respecter les vacances flottantes choisies par le membre du personnel. Si, pour des raisons de service, un membre du personnel des services généraux et des catégories apparentées est tenu de se présenter au travail à la date choisie comme jour férié, le fonctionnaire est inscrit comme ayant pris le congé flottant et rémunéré pour les heures supplémentaires effectuées un jour férié. Les membres du personnel de la catégorie professionnelle et des catégories supérieures qui sont tenus de travailler à la date choisie comme jour férié peuvent choisir d'observer un autre jour comme jour férié.

Le Directeur général de l'ONUG  
(*Signé*) Michael Møller